

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE 094-14

Le 19 juin 2014

REPORT DE LANCEMENT

PROJET PILOTE : INSCRIPTION DE NOUVELLES ÉCHÉANCES D'OPTIONS : OPTIONS À ÉCHÉANCE HEBDOMADAIRE

MODIFICATION À L'ARTICLE 6637 DE LA RÈGLE SIX DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le 13 juin 2014, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) annonçait, dans la circulaire [083-14](#), l'autocertification de modifications à l'article 6637 de la Règle Six de la Bourse afin d'inscrire, sous la forme d'un projet pilote, des options à échéance hebdomadaire sur dix (10) classes d'options sur actions et sur fonds négociés en bourse (FNB). La Bourse désire aviser les participants agréés de sa décision de reporter le lancement des options sur actions à échéance hebdomadaire pour une durée indéterminée. La Bourse est arrivée à la conclusion que les fournisseurs indépendants de logiciels ne sont pas tout à fait prêts pour le lancement de ce nouveau produit.

Par conséquent, la Bourse a décidé de retarder le lancement des options sur actions à échéance hebdomadaire jusqu'au moment où elle déterminera que les fournisseurs indépendants de logiciels sont suffisamment prêts pour le lancement de ce produit.

La Bourse désire présenter ses excuses les plus sincères pour tous les inconvénients causés.

Les modifications à l'article 6637 de la Règle Six de la Bourse entreront cependant en vigueur le **19 juin 2014**, tel que prévu dans la circulaire 083-14.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Gladys Karam, directrice, dérivés sur actions, marchés financiers, au 514 871-7880 ou à gkaram@m-x.ca.

M^e Pauline Ascoli
Vice-présidente, Affaires juridiques, produits dérivés